

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **53 (1917)**

Heft 28

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

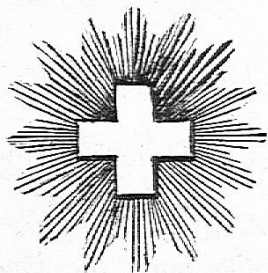
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIII^{me} ANNÉE

N^o 28
Série B



LAUSANNE

14 juillet 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise.* — *Chronique genevoise.* — *Chronique neuchâteloise.* — *Chronique jurassienne.* — PARTIE PRATIQUE : *Rédaction-Composition.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.* — *Le dessin à l'école primaire.* — *Arithmétique.*

CHRONIQUE VAUDOISE

† **Anna Turin-Tharin.** — On vient d'ensevelir, à Valeyres-sous-Rances, une brave ancienne collègue, en retraite depuis de nombreuses années, Mme Anna Turin-Tharin. Toute sa carrière pédagogique s'est déployée dans cette localité, soit de 1873 à 1903. Pendant ses trente années d'enseignement, elle se dévoua pour sa classe qu'elle aimait beaucoup, puis se retira, entourée de l'estime et de la reconnaissance de tous ceux qui avaient appris à lire et à écrire sous sa direction. Dès lors, elle se donna entièrement à sa famille, mais garda jusqu'à la fin une grande affection pour les tout petits. Toute la population de Valeyres, à laquelle s'étaient joints bon nombre d'instituteurs des environs, lui rendit les derniers honneurs.

L. G.

*** † **Mlle Aline Laurent.** (14 juin 1862-15 juin 1917.) Les maîtresses d'école enfantine de Lausanne sont dans le deuil. Elles viennent de perdre une collègue aimée et appréciée en la personne de Mlle Aline Laurent.

Ce n'est qu'en 1897 que quelques classes enfantines officielles s'ouvrirent à Lausanne, et Chailly eut la sienne desservie par Mlle Laurent dès 1903.

Très enthousiaste dans sa nouvelle tâche et pleine d'énergie et de bonne volonté, Aline Laurent eut tôt fait de se mettre au courant du système Froebel. Ses veillées et ses vacances, elle les consacrait à se faire une collection des divers travaux manuels en usage dans les classes enfantines. Nous la voyons encore faisant ses premiers essais de modelage. Quel entrain et quelle bonne humeur elle apportait dans son travail ! Jamais nous ne l'avons vue aux prises avec le découragement !

C'est que cette maîtresse consciencieuse et dévouée avait l'amour de sa classe, l'amour des petits. Comme elle savait les observer, les étudier et, à l'occasion,

faire part à ses collègues, dans des réunions familiaires, des réparties, des réflexions de ses jeunes écoliers !

Une maladie inexorable devait — trop vite, hélas ! — suspendre cette belle activité. Notre collègue, très endurante, qui avait du ressort et beaucoup de vie à dépenser, en prit difficilement son parti. Et pourtant, elle accepta sans murmure, sans révolte, de longs mois de souffrance. L'espoir de la guérison — espoir que son entourage ne partageait pas, sachant la gravité de son cas — lui donnait force et courage. Quelles leçons de patience nous avons recueillies auprès de ce lit de douleur ! (Sa tranchée, comme elle se plaisait à l'appeler). Nous sortions toujours de cette chambre de malade fortifiée et réconfortée. Qu'est-ce qui soutenait ainsi notre amie dans sa cruelle maladie ? L'*espérance* qui ne confond point et une *foi* inébranlable en Celui qui la guidait autrefois dans sa classe et qui, à l'heure de l'épreuve et de la mort veillait à son chevet.

Adieu, Aline Laurent ! Repose en paix et que ton souvenir, mieux, ton exemple de vaillance et de chrétienne résignation nous encourage et nous affermisse !

E. N.

*** **Ecoliers nu-pieds.** — En ces temps où tout renchérit, dans des proportions vraiment inquiétantes, la question de la chaussure n'est pas à dédaigner. Comme les souliers ont presque triplé de prix, alors que les salaires des ouvriers n'ont été augmentés que de 20 à 30 %, l'économie, dans ce domaine, est à l'ordre du jour. Il est vrai qu'un enfant de 10-14 ans use facilement une paire de souliers d'un été et ce n'est pas à moins de 20 à 25 fr. qu'on peut la remplacer. Parmi les moyens préconisés en vue de cette économie, le plus simple est assurément d'aller pieds nus. Dans certaines localités, les enfants sont autorisés à se présenter en classe sans chaussures ; dans d'autres : à Lausanne, par exemple, cette autorisation leur est refusée. Qui a raison ? Nous serions heureux d'avoir l'opinion de nos collègues à ce sujet. Nous en avons entendu qui affirment que l'absence de chaussures est tout ce qu'il y a de plus propre et de plus hygiénique et qu'il n'y a rien de tel pour rendre l'enfant endurant. Nous avons même entendu l'avis que, pendant la belle saison, tous les enfants, filles et garçons, devraient venir en classe pieds nus. D'autres, au contraire, trouvent le système un peu... primitif. Quoi qu'il en soit, la discipline d'une classe doit y gagner, surtout chez les petits, qui ne peuvent pas rester longtemps sans bouger et sans trainer les pieds. L. G.

*** **Echo des conférences de mai.** — Le programme de toutes nos conférences se divise en deux parties bien distinctes et absolument différentes : la première, d'ordre pédagogique, est absolument intellectuelle, plus ou moins intéressante suivant les sujets discutés ou les rapports présentés ; la deuxième, est d'ordre... gastronomique, puis devient récréative. Ces deux parties du programme forment un tout et il n'est guère possible d'en supprimer une.

La première, forme la base, la raison d'être de nos réunions ; la deuxième, a aussi son importance. Si nous la supprimons, la première devient indigeste. Autrement dit, une conférence officielle du Corps enseignant dont les membres se dispersent après avoir ouï la lecture des rapports, n'est pas une conférence. Il faut que les collègues puissent se réunir dans une agape fraternelle pour apprendre à se mieux connaître et pour se divertir un peu.

Or, cette année, comme les inspecteurs scolaires devaient assister à toutes les conférences de leur arrondissement, elles ne purent être toutes fixées le même jour, mais furent échelonnées sur quatre jours de la semaine. Plusieurs tombèrent sur le mardi, jour officiel sans viande; défense au restaurateur d'en servir à moins d'autorisation spéciale. Là où les comités de section s'étaient annoncés assez à l'avance, les choses purent facilement s'arranger, soit avec du poisson, soit avec des viandes permises. Mais là où le dîner fut commandé trop tard, il fallut vivre de régime.

Nous connaissons un district où l'on attendit au matin de discuter le menu. L'hôtelier annonça que sans une autorisation spéciale de la préfecture, il ne pouvait pas servir de viande, n'ayant pas assez de poisson à sa disposition. Immédiatement, on téléphona au représentant de l'Etat, dans le district, qui répondit : « Le corps enseignant doit montrer l'exemple : qu'il mange de la « polenta ». Et le banquet (si l'on peut appeler ça un banquet) n'eut point lieu. Par petits groupes, les collègues se dispersèrent en quête les uns d'une fondue, les autres d'une friture et les dames envahirent le Café-chocolat et dinèrent avec du thé et quelques pièces de pâtisserie. C'est ce que nous appelons une conférence qui finit en pointe !

L. G.

*** **Le banc scolaire hygiénique.** — On vient de procéder, dans un certain nombre de communes, à la mensuration de tous les élèves des classes primaires, ceci dans le but d'élaborer le plan d'un nouveau banc scolaire devant répondre à toutes les exigences de l'hygiène. On espère pouvoir créer un type de bancs pour toutes les classes primaires, en tenant compte de tous les facteurs qui peuvent influencer dans ce domaine.

Les élèves sont mesurés de la façon suivante : a) du genou au pied ; b) du genou aux reins ; c) du siège au coude ; d) du coude au poignet.

Espérons qu'il en résultera un grand bien pour le développement physique de nos écoliers.

L. G.

CHRONIQUE GENEVOISE

U. I. P. G. Section des dames. — Chaque mois, nous avons la joie de recevoir de nouvelles recrues, c'est une excellente preuve de la vitalité de notre section. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Mmes et Mlles Vogler, Brochu, Vuagnat, Meric, Cusin, Schwarz, Revillod, Trosset, Grange-Craber, Salz, E. Baumann, Fornerod, Guyaz, Elise et Emilie Margairaz, E. Gaillard. Y. Luché, M. Gonthier, M. Puiz, E. Cœytaux, A. Bertraud, J. Leuzinger, Lambert, Long, L. Fontanel, qui ont été admises dans nos dernières séances. D'autre part, nous déplorons le décès de Mlle Excoffier et de Mme Elmer-Stœssel, membres assidues de notre Société.

*** **Enseignement ménager.** — La réponse du Département de l'Instruction publique, au sujet de l'enseignement ménager à l'école primaire, ne nous satisfait pas entièrement. Nous aimerions voir donner des cours complets de cuisine à nos élèves de 7^e année ; elles en ont un besoin plus immédiat que les jeunes filles de l'Ecole secondaire. Nous insisterons encore auprès du Département, et, en 1920, date de la revision des programmes, nous reprendrons la question.

***** Traitement des institutrices.** — M. le conseiller d'Etat William Rosier, président du Département de l'Instruction publique, avait présenté au Conseil d'Etat un projet de loi modifiant le traitement de messieurs les régents.

Le corps enseignant féminin, lésé par ce projet, envoya à M. le Président, une lettre de protestation. Certains arguments de la réponse ont provoqué, dans l'assemblée, de légitimes protestations. Mlle Adeline Julliard, après avoir rendu compte du travail de la commission, donne lecture de son rapport. C'est un beau travail, très documenté, clairement rédigé, et qui a été très apprécié en haut lieu.

L'assemblée applaudit vigoureusement et les conclusions sont adoptées à l'unanimité.

Le travail de la commission fut laborieux. Nous présentons à ces dames, tout spécialement à Mlle Julliard, l'expression de notre profonde gratitude. Grâce à leur activité, l'avenir du corps enseignant féminin s'éclaircit. Le premier projet de loi a été abandonné. M. le député Nicolet présentera sous peu au Grand Conseil un projet de loi qui donnera sans doute satisfaction au corps enseignant féminin tout entier.

***** Les maladies de l'enfance.** — Nous avons eu le privilège d'entendre M. le Dr Mallet, traiter avec autorité ce sujet si important pour les institutrices et les mères.

M. le Dr Mallet a insisté sur les mesures prophylactiques. Il estime que le matériel scolaire devrait être désinfecté deux fois par an. Quoique nos premières demandes n'aient pas abouti, nous ne désespérons pas; l'Association médicale de Genève nous appuiera.

***** Divers. — Bibliothèque.** — Mlle Louise Blanc, membre de la commission consultative pour la bibliothèque de l'enseignement primaire, nous met au courant du travail accompli pendant l'année. La bibliothèque s'est enrichie de 800 volumes. Elle compte actuellement 2500 volumes.

Mlle Dupont communique une *lettre des institutrices de la Haute-Savoie*, très touchées de notre adresse de sympathie aux amicales françaises.

La souscription en faveur de l'Ouvroir de l'Union des Femmes a produit, en mai, 247 fr. et, en juin, 221 fr. Les versements continueront en juillet et août.

Questions féminines. — Le féminisme progresse. Nous le constatons avec joie. Et nous notons avec intérêt la proposition de M. le député Guillermin, à la dernière séance du Grand Conseil : Droit de suffrage aux femmes, en matière communale. Quatorze sociétés féminines et mixtes ont appuyé cette proposition par une lettre au Grand Conseil. Mlle Dupont a signé au nom de notre section.

L'assurance-maladie et les femmes suisses. Causerie de Mme Tissot — Les caisses d'assurance-maladie sont accessibles aux femmes au même titre qu'aux hommes; c'est encore une conquête des sociétés féminines. Cette admission, qui nous paraît si naturelle, n'a été obtenue qu'à grand'peine. Mme Tissot donne, à ce sujet, des renseignements techniques précis et intéressants.

L'assurance-maladie consacre deux grands principes : la prévoyance et la solidarité. Mesdames, assurez-vous ! Dans la prochaine séance, des renseignements

précis vous seront donnés sur les meilleures sociétés. Des listes d'inscription circuleront. Mesdames, assurez-vous !

Et bonnes vacances à ceux qui ont eu le courage de me lire.

CÉCILE V.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

*** **Société pédagogique neuchâteloise.** — Les membres de la Société pédagogique sont avisés que le Conseil d'Etat a, dans une de ses dernières séances, pris connaissance de la Pétition du Comité central, que nous publions ci-après. Si nous sommes bien informés, il a décidé d'attendre le résultat du vote des projets de loi d'impôts, vote qui doit intervenir les 14 et 15 juillet. En cas d'acceptation, le Conseil d'Etat présentera, aussitôt que possible, des projets améliorant les traitements de tous les fonctionnaires et magistrats et le Corps enseignant profitera tout naturellement des bonnes dispositions du peuple. Si, au contraire, malheureusement, ces projets ne trouvent pas grâce devant le scrutin populaire, le Conseil d'Etat devra examiner de quelle façon il pourra et devra satisfaire aux légitimes demandes des fonctionnaires de tous ordres et du Corps enseignant. Quoi qu'il en soit, le Comité central de la S. P. N. fera tous ses efforts pour arriver au meilleur résultat possible. Il est probable que toute la question des traitements devra être revue. Les sections seront naturellement consultées et l'assemblée générale sera convoquée, s'il y a lieu. Nous savons que la situation devient intenable pour beaucoup de collègues, et le Comité central compte sur l'esprit de solidarité qui doit nous animer tous pour faire aboutir nos justes requêtes. Nous savons aussi que nous pouvons avoir confiance dans la sympathie des autorités qui ne demandent qu'une chose, c'est que le peuple veuille bien leur accorder le moyen leur permettant de présenter au Grand Conseil des propositions justes et équitables. Tous les instituteurs devraient, nous semble-t-il, le comprendre.

Le Président central.

Neuchâtel, le 9 juin 1917.

Au Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel,

Monsieur le Président,

Messieurs les Conseillers,

L'année dernière déjà, le Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise attirait l'attention des Autorités sur la situation précaire faite au corps enseignant, ensuite du renchérissement extraordinaire et toujours croissant du coût de la vie. Le Grand Conseil a généreusement répondu à notre demande pressante d'élever les traitements initiaux des institutrices de 300 francs. De plus, le Conseil d'Etat, par une circulaire spéciale, en date du 21 juillet 1916, avait bien voulu inviter les communes à examiner avec bienveillance la question des traitements de leur corps enseignant.

La Société pédagogique neuchâteloise, par l'organe des assemblées de sections, a manifesté sa reconnaissance pour les mesures prises en 1916, mais elle a dû malheureusement constater aussi, que, dans beaucoup de communes, le résultat de la circulaire du Conseil d'Etat a été nul ou tout à fait insuffisant. Il en

résulte qu'aujourd'hui, plus encore que l'an dernier, la situation financière des instituteurs spécialement est tout à fait critique, car même dans les communes qui ont accordé une petite augmentation du traitement initial, ou une haute paie communale, l'instituteur doit, malgré tout, chercher à gagner à côté, sans réussir souvent, pour pouvoir élever sa famille ; et malheureusement, l'école, qui devrait être sa seule préoccupation, risque bien souvent, de par la force des circonstances, de devenir une carrière presque accessoire. Si, même avant la guerre, les traitements étaient insuffisants dans la plupart des communes, ainsi que nous l'avons établi dans notre rapport de 1913, combien plus le sont-ils aujourd'hui, alors que les conditions d'existence sont devenues si difficiles. En effet, une augmentation constante de tous les articles de première nécessité a marqué ces trente-quatre mois de guerre ; et cette augmentation qui, hier encore, était évaluée par tous les statisticiens du 50 au 70 %, suit une marche ascendante. Il est de toute évidence que nos modestes ressources ne peuvent plus suffire, malgré toutes les restrictions apportées par chacun d'entre nous. Jusqu'à présent, le corps enseignant a supporté tant bien que mal ce renchérissement de vie, mais les quelques économies qu'avaient pu réaliser les plus prévoyants ou les plus favorisés ont déjà été absorbées par l'excès des dépenses faites en 1915 et 1916.

Pour apporter un remède à un état de fait aussi fâcheux et aussi déprimant, nous avons tout naturellement envisagé l'éventualité d'une augmentation générale et rationnelle des traitements, mais il est un peu difficile, voire même impossible de prévoir ce que sera le renchérissement inévitable de l'après-guerre, et, par suite, de fixer ce que devront être les traitements proportionnels à ce renchérissement. Il nous a paru, en conséquence, qu'il pourrait être préférable de n'envisager pour le moment que la question des allocations de guerre. Cette dernière solution répondrait mieux aux besoins urgents du moment, à mesure qu'elle permettrait d'accorder davantage aux mariés et aux familles chargées d'enfants qu'aux célibataires.

Le Comité central de la Société pédagogique, après un sérieux examen de toute la question, et par mandat des assemblées de sections, prie donc instamment le Conseil d'Etat de bien vouloir examiner avec sa bienveillance habituelle, soit la question d'une augmentation générale des traitements, soit la question d'allocations suffisantes, obligatoires de la part des communes, et pour lesquelles l'Etat participerait dans la même proportion que pour les traitements. Ces allocations pourraient ainsi être envisagées, en ces temps exceptionnels, comme un complément indispensable des traitements minima prévus par la loi, et pourraient faire l'objet d'un décret spécial du Grand Conseil, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1917. Dans le cas où le Conseil d'Etat s'arrêterait à cette dernière solution ou à toute autre présentant les garanties que tous les membres du corps enseignant peuvent en bénéficier, le Comité central vous prie d'examiner la possibilité d'accorder une allocation de 500 fr. aux mariés et 50 fr. par enfant au-dessous de 18 ans, 300 fr. aux instituteurs célibataires et 100 fr. aux institutrices, puisqu'il y a lieu de tenir compte de ce qui a été fait, en leur faveur, en 1916.

Il y aurait peut-être lieu, en toute justice, d'examiner aussi la possibilité d'assimiler aux mariés la situation spéciale des célibataires soutiens de famille, si leur situation financière le justifie.

Notre demande peut paraître élevée, au premier abord, mais elle est bien loin cependant de représenter le pour cent du renchérissement actuel. Si l'on envisage que seule l'augmentation du prix du pain et du lait représente, pour une famille de cinq personnes, une somme de 300 fr. sur les prix d'avant la guerre, et que toutes les autres denrées alimentaires indispensables, ainsi que l'habillement, le chauffage, etc., ont subi une hausse tout aussi forte, tout le monde comprendra la légitimité de notre demande, comme d'ailleurs celle de tous les fonctionnaires et employés à traitement fixe.

La vente des denrées à prix réduit à ceux qui ont un salaire insuffisant ne peut et ne doit pas être envisagée pour un corps enseignant. Cependant, la gêne est grandissante, et la situation précaire dont souffrent beaucoup de collègues, les instituteurs mariés et chargés de famille spécialement, demande une intervention efficace et aussi rapide que possible des pouvoirs publics. Nous osons espérer que la réponse qui nous sera donnée sera un précieux encouragement pour tous à remplir toujours mieux notre tâche, pour le plus grand bien du pays.

Nous serait-il permis, monsieur le Président et messieurs les Conseillers d'Etat, de rappeler, en terminant notre requête, les paroles suivantes d'un homme d'Etat, M. H.-A.-N. Fisher, ministre de l'Instruction publique d'Angleterre, alors qu'il exposait à la Chambre des Communes, au début de l'année 1917, les besoins nouveaux de l'école anglaise, et qu'il réussissait à faire partager ses ardentes convictions au gouvernement et à la Chambre, au moment même où toutes les énergies se dirigent naturellement du côté de la guerre. M. Fisher, ancien professeur lui-même, connaît bien la psychologie du pauvre instituteur médiocrement payé, qui ne sait comment élever sa famille et faire face à ses obligations sociales, tout en restant honnête homme, bon citoyen et pédagogue désintéressé. Ses paroles n'en ont que plus de valeur.

« Un instituteur, dit-il, qui a l'anxiété du lendemain et qui est déprimé par les soucis de la vie matérielle, est un mauvais éducateur ; un instituteur que la vie a rendu amer est un danger social.

» Quelque admirable que puisse être un système d'éducation ou d'instruction, il ne donnera de bons résultats pour le pays que si ceux qui sont chargés de l'appliquer ont cette indépendance d'esprit et ce contentement du présent sans lequel la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. »

Nous ne saurions rien ajouter à ces paroles si profondément vraies d'un homme de cœur qui, ayant la grande responsabilité du pouvoir, sait bien aussi tout ce que doit attendre l'Etat de l'instituteur. Il ne nous reste qu'à souhaiter que, chez nous aussi, l'Etat et les communes sauront trouver, malgré la dureté des temps et les grandes difficultés de toutes sortes, une solution satisfaisante, qui ne pourra avoir que d'heureux effets pour l'école neuchâteloise.

Veuillez agréer, monsieur le Président et messieurs les Conseillers, avec l'expression de notre dévouement, l'assurance de notre haute considération.

Le Comité central :

FRITZ HOFFMANN, Président ; JULES DECREUZE, vice-président ; EMILE AMEZ-DROZ, secrétaire ; LOUIS RUSSILLON ; WILLIAM BAILLOD ; CHARLES PETER ; HENRI-LOUIS GÉDET.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Synode d'Erguel. — Il s'est réuni à Corgémont, le samedi, 23 juin, sous la présidence de M. Ariste Grosjean.

La discussion des bases générales du plan d'études n'a pu être poussée à fond. Elle sera reprise dans une séance ultérieure à laquelle les commissions scolaires du district seront invitées. C'est le corps enseignant de Saint-Imier qui est chargé du rapport général devant servir à la rédaction des propositions définitives à envoyer au Bureau du synode scolaire.

M. James Juillerat, professeur à l'école normale de Porrentruy, a fait une conférence sur les anciennes chansons du Jura bernois. MM. Courbat, professeur, et Fernand Riche, de Porrentruy, ont chanté plusieurs de ces vieux airs qui ont vivement intéressé l'assemblée.

La conférence de M. Juillerat a été donnée dans presque tous les districts du Jura; elle a surtout pour but d'attirer l'attention du corps enseignant sur les chansons inédites non encore recueillies par le sympathique professeur de chant à l'école normale de Porrentruy.

H. GOBAT.

***** Ecole d'horlogerie de Porrentruy.** — Le rapport pour l'année scolaire 1916 à 1917 vient de paraître. Au commencement de l'année, l'école comptait 38 élèves, soit 19 élèves dans le cours de trois ans, 6 élèves dans le cours de deux ans (pivotages et achevages) et 13 élèves dans le cours de réglages. Cinq élèves sont entrés et 13 sont sortis.

Les rapports de l'inspecteur fédéral et de l'inspecteur cantonal, les résultats des examens annuels constatent la bonne marche de l'établissement. Les dépenses de l'école s'élèvent à 26 707 fr. 81. La Confédération contribue aux dépenses par 6377 fr.; l'Etat de Berne, par 9145 fr. et la ville de Porrentruy, par 4600 fr.

Le rapport relève avec force l'utilité d'une bonne instruction générale pour les apprentis :

« En général, on ne comprend pas encore assez, dans notre pays, la nécessité qu'il y a pour tous les ouvriers de savoir leur métier à fond. Seul un apprentissage sérieux les mettra à l'abri des crises et leur procurera, pour peu qu'ils soient laborieux, le bien-être auquel ont droit tous ceux qui ont l'amour du travail.

» Mais, pour remplir son rôle, il faut à l'ouvrier horloger, non seulement les connaissances professionnelles et techniques se rapportant à son état, mais aussi une solide instruction, non pas une instruction supérieure, mais simplement celle qu'il doit acquérir dans une bonne école primaire ou à l'école secondaire. »

H. GOBAT.

***** Bienne.** — Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal de Bienne a décidé d'accorder une pension communale de fr. 800 à cinq membres du corps enseignant que l'âge et la maladie obligent à prendre leur retraite.

La création d'une caisse communale de pensions pour les fonctionnaires et employés de la ville est à l'étude; en attendant qu'elle fonctionne, le Conseil municipal prendra sur son crédit les fr. 4000 représentant la somme à allouer annuellement à ces vieux serviteurs de l'école. Avec l'appoint de la Caisse d'as-

surance cantonale des instituteurs, dont ils sont membres, ces derniers seront à l'abri du besoin.

Voilà une décision qui fait honneur à ceux qui l'ont prise et à ceux qui l'ont provoquée.

A. BAUMGARTNER.

***** Sonceboz.** — La commission scolaire et les autorités communales de Sonceboz ont présenté à Mlle Héloïse Bernel, institutrice, à Sonceboz, leurs meilleurs vœux et leurs félicitations à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans l'enseignement. Le Conseil communal lui a fait le don d'un écrin contenant une pièce de fr. 100 ; M. l'inspecteur de l'arrondissement a rappelé ses bons et fidèles services en lui remettant, de la part de l'autorité cantonale, une pièce de fr. 50.

H. GOBAT.

PARTIE PRATIQUE

RÉDACTION — COMPOSITION

DESCRIPTION D'ÊTRES VIVANTS : LES PERSONNES. (*Suite.*)

Demander aux élèves de faire quelques portraits de personnes qu'ils connaissent bien, en s'inspirant des jolis modèles suivants qui leur seront lus, peut-être même dictés.

a) *Degré moyen.*

30. Portrait d'un petit camarade

Lucien était de petite taille, mais trapu. Il avait de robustes épaules, une large poitrine, des bras solides, des jambes agiles. On lisait la santé sur son clair visage, sur ses joues vermeilles. Ses yeux vifs brillaient sous des sourcils épais. Des boucles de cheveux noirs retombaient sur son front. Un bon sourire découvrait souvent ses dents blanches entre ses lèvres rouges.

31. Mon portrait.

Je suis d'une taille médiocre, libre et bien proportionnée. J'ai le teint brun, mais assez uni ; le front élevé et d'une raisonnable grandeur ; les yeux noirs, petits et enfoncés ; les sourcils épais mais bien tournés ; je serais fort empêché de dire de quelle sorte j'ai le nez fait ; car il n'est ni camus, ni aquilin, ni gros, ni pointu, au moins à ce que je crois : tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit, et qu'il descend un peu trop bas. J'ai la bouche forte, et les lèvres assez rouges d'ordinaire, et ni bien ni mal taillées. J'ai les dents blanches et passablement bien rangées. On m'a dit autrefois que j'avais un peu trop de menton : je viens de me regarder dans le miroir pour savoir ce qui en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger. Pour le tour du visage, est-il ou carré ou ovale ? Il me serait fort difficile de le dire. Mes cheveux noirs sont naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs. Voilà naïvement comme je pense que je suis fait au dehors. — L. ROCHEFOUCAULD.

b) *Degré supérieur.*

28. Portrait du bébé des champs.

Le bébé des champs court sur la grande route, au milieu de la poussière, pieds nus, déguenillé. J'aime son grand œil noir, étonné, qui vous regarde fixe entre deux mèches de cheveux incultes, ses petites chairs fermes dorées par le soleil, son front noirci perdu sous sa chevelure, sa figure barbouillée et sa culotte pittoresque. Ah ! la belle culotte ! Elle conserve un souvenir de tous les vêtements de la famille ; voici un morceau du jupon maternel, puis un débris de gilet jaune, puis un lambeau de mouchoir bleu. Mais, sous ses vêtements rapiécés, on sent un petit corps solide : et qu'importent d'ailleurs les vêtements ! Le bébé des champs n'est point coquet et quand la patache descend la côte au bruit des grelots, qu'il faut s'élancer à sa poursuite, bousculer les voisins et tomber avec eux dans la poussière, que ferait ce cher marmot d'une culotte courte et de bas de soie. — GUSTAVE DROZ.

29. Portrait de ma cousine Marie.

Ma cousine Marie n'est pas jolie, et cependant j'aime à la voir. Sa taille est lourde, sa démarche peu gracieuse, sa figure large et carrée ; mais elle a de si beaux yeux, un regard si doux et si limpide, et quand elle rit de sa grande bouche et montre ses belles dents blanches, il y a tant de bonté et de franchise dans ce sourire, qu'en vérité je ne connais pas de femme que je préfère à ma cousine. Jamais Marie ne se fait valoir ; jamais elle ne condamne les autres ; elle est toujours prête à défendre les absents, à protéger ceux qu'on attaque, à excuser ceux qui sont tombés. Je ne sais pas ce qu'elle entend par religion dans le fond de l'âme ; mais, au dehors, sa religion n'est que douceur et bonté. Marie pense toujours aux autres et jamais à elle-même ; elle met son plaisir dans le bonheur d'autrui. Voilà pourquoi, malgré son peu de beauté, je n'ai jamais vu de femme plus belle que ma cousine Marie. — E. LABOULAYE.

30. Portrait d'une petite vieille.

Une ou deux fois par jour la lourde porte s'entr'ouvrait pour laisser sortir une petite vieille, les reins en demi-cercle, le menton en galoche, la robe collée aux hanches, un énorme panier sous le bras et le poing crispé contre la poitrine. La physionomie de cette vieille m'avait frappé plus d'une fois. Ses petits yeux verts, son nez mince, effilé, les grands ramages de son châle qui datait de cent ans pour le moins, le sourire qui ridait ses joues et les dentelles de son bonnet qui lui pendaient sur les sourcils, tout cela m'avait paru bizarre. Je m'y étais intéressé ; j'aurais voulu savoir qui était et que faisait cette vieille dans une si grande maison déserte. — ERCKMANN-CHATRIAN.

31. Portrait de mes grands-parents.

Mon grand-père était un grand vieillard, légèrement voûté, mais solide et nerveux. Ses cheveux blonds, qui ne se sont jamais décidés à blanchir, tombaient en boucles sur le cou et encadraient un visage très fier, aux yeux bleus, aux dents puissantes, au menton carré. Son col rabattu et ouvert en toute saison, sans cra-

vate, montrait les veines, les muscles et les tendons d'un cou noueux ; on devinait à cet échantillon un corps parfaitement sec et sain, allégé de tout encombement par le perpétuel entraînement du travail.

Ma grand'mère avait été, disait-on, la plus jolie du village. Elle-même s'admirait quelquefois, par habitude, dans une vieille gravure coloriée que grand-papa avait achetée au colporteur, « pour la ressemblance », et qui s'intitulait : « La petite futée ». Hélas ! la petite futée était devenue une bonne grosse mère et les fossettes de ses joues se noyaient un peu dans les rides. Mais l'œil était toujours vif, les pommettes fraîches, les dents blanches, la voix jeune. D'ailleurs, c'était ma grand'maman ; je l'aimais telle que l'âge et le travail l'avaient faite. —
EDMOND ABOUT.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ECOLE PRIMAIRE (Suite¹.)

Les animaux de la ferme : Alimentation.

Les principes alimentaires.

A part le porc, qui est omnivore, tous les animaux de la ferme sont herbivores. Quelle qu'elle soit, leur alimentation est soumise aux mêmes règles que la nôtre ; elle doit être complète, renfermer : 1^o des albuminoïdes, 2^o des hydrates de carbone, 3^o des corps gras, 4^o des matières minérales. Ces divers *principes alimentaires* existent, en proportions variables, chez tous les végétaux. On trouve particulièrement des albuminoïdes (gluten, légumine) dans les graines ; des hydrates de carbone (féculé, amidon, sucre, glucose, cellulose) dans les fourrages (foin, paille), dans les racines et les tubercules ; des corps gras (huile) dans certaines graines ; des matières minérales dans toutes les plantes, et notamment de l'eau, dont la proportion est parfois très grande, jusqu'à 90 %, dans les fourrages verts.

Quelques expériences à faire.

a) Analyser une farine (blé, seigle, orge...) par lavage : isoler le gluten et l'amidon.

b) Déterminer la composition de la pomme de terre : râper le tubercule et laver la pulpe sur un tamis ; isoler la féculé et la cellulose.

c) Ecraser quelques graines oléagineuses sur une feuille de papier : observer la tache d'huile formée.

d) Chauffer légèrement une poignée d'herbe verte, une tranche de pomme de terre ou de betterave, et constater un abondant dégagement de vapeur d'eau. Laisser sécher, au soleil, un kilogramme de fourrage vert et déterminer le poids du foin obtenu.

Notions sur la composition de quelques aliments.

a) Les fourrages (graminées et légumineuses) sont des aliments complets. Ils renferment de 1, 2 à 5 % d'albuminoïdes, lorsqu'ils sont verts, et de 5 à 18 % lorsqu'ils sont secs.

¹ Voir l'*Educateur* Nos 4, 12, 14, 16, 18 et 20.

b) Les tubercules et les racines renferment de 1, 5 à 2 % d'albuminoïdes et une forte proportion d'hydrates de carbone.

La ration alimentaire : principes.

Les aliments ont un rôle multiple : une partie sert à produire la chaleur nécessaire au bon fonctionnement des organes, c'est la *ration d'entretien*, qui répare simplement les pertes correspondant à cette production de chaleur ; une autre partie permet le développement du corps, si l'animal est jeune, ou concourt à la production du travail, du lait, de la graisse, etc., c'est la *ration de production*, qui doit s'ajouter à la première.

Le calcul de la ration alimentaire est basé sur les données suivantes, qui sont fournies par l'expérience et l'observation.

La production de la chaleur animale, source de toute énergie vitale, est due surtout à la combustion respiratoire des hydrates de carbone et des corps gras — qui, pour cette raison, sont appelés des *aliments respiratoires*, et accessoirement à la combustion des albuminoïdes qui servent à développer les tissus ou à réparer leur usure, et qu'on désigne sous le nom d'*aliments plastiques*.

Dans une alimentation rationnelle, il convient qu'il y ait un rapport donné, dit *relation nutritive*, entre le poids des aliments plastiques et celui des aliments respiratoires.

La relation nutritive varie selon les animaux et aussi selon le but qu'on se propose : elle est, en moyenne, de $\frac{1}{4}$ pour les jeunes et les femelles laitières, et de $\frac{1}{12}$ pour les adultes destinés au travail ou à l'engraissement.

Autre principe général, traduit par ce dicton populaire : « Bien nourrir coûte cher, mais mal nourrir coûte plus cher encore. »

La ration alimentaire : exemples appliqués au cheval.

3 rations équivalentes :

A. Cheval au repos :

- | | |
|----------------|--------------------------------|
| 1 ^o | 10 kg. foin. |
| 2 ^o | 6 kg. foin.
2.5 kg. avoine. |
| 3 ^o | 4 kg. paille.
6 kg. avoine. |

B. Cheval travaillant 10 heures

- | |
|-----------------|
| 7 kg. foin. |
| 5 kg. avoine. |
| 6 kg. paille. |
| 7.5 kg. avoine. |
| 6 kg. paille. |
| 3 kg. avoine. |
| 2 kg. orge. |
| 2 kg. son. |

Préparation des aliments.

Il est souvent nécessaire que les aliments subissent une préparation destinée à rendre meilleure leur utilisation : à augmenter leur digestibilité, à leur donner une forme plus agréable pour l'animal, ce qui provoque une sécrétion plus abondante des sucs digestifs. (Les aliments qui plaisent aux yeux, à l'odorat et au goût font venir « l'eau à la bouche » chez les animaux, comme chez l'homme.)

Exemples de préparations alimentaires : lavage des tubercules ; cuisson des tubercules et des graines ; macération du son et de la farine dans l'eau ou le petit lait ; division des aliments (facilitant la mastication et l'action des sucs digestifs,

rendant aussi plus facile les mélanges) : coupe-racines, hache-paille, concasseur de grains...).

Conseil : Se rendre compte de la constitution et du fonctionnement des appareils servant à la préparation des aliments, en les observant dans une ferme modèle ou dans un concours agricole.

Les excitants.

Sont aussi utiles chez les animaux que chez l'homme. Le plus employé est le sel, que l'on mêle aux aliments, ou que l'on place, en gros morceaux, dans les râteliers : les animaux, qui en sont friands, viennent le lécher.

Les boissons.

Bien que les aliments végétaux renferment beaucoup d'eau, il faut donner à boire au bétail pour réparer les pertes en eau qu'il subit par la sécrétion urinaire, la respiration, la transpiration, la production du lait, etc. — Un cheval ou un bœuf exige de 25 à 30 litres d'eau par jour.

Il importe que l'eau soit potable ; la température la plus favorable est de 10° à 15°. Il faut absolument proscrire les eaux souillées par des matières organiques — notamment par le purin — ou par des parasites.

(A suivre.)

P. CHAUVET.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le dessin libre (suite).

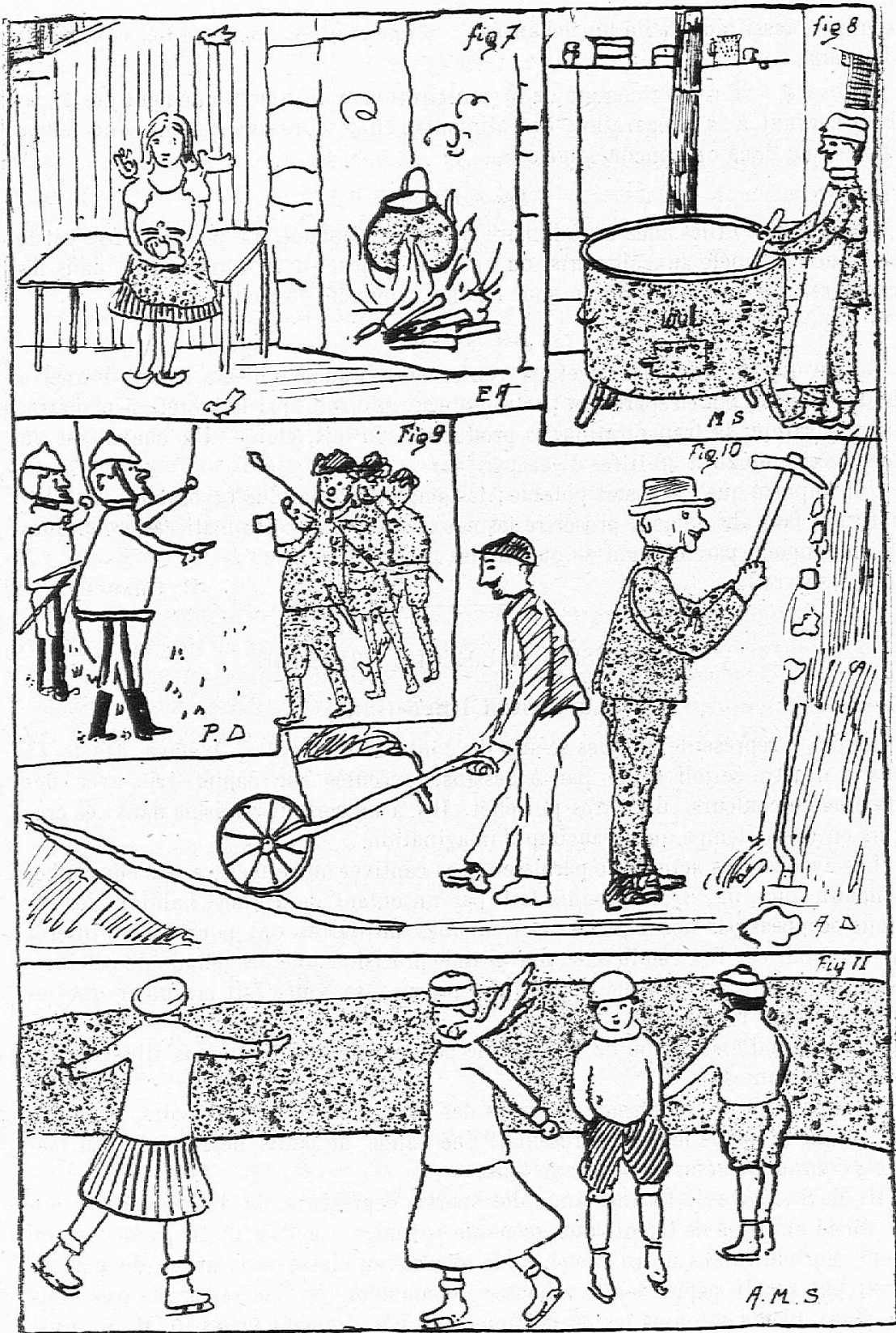
La fig. 7 représente une des scènes du conte de Cendrillon. L'élève, âgé de 11 ans, a illustré ce joli conte par 4 dessins, exécutés sur papier gris avec des crayons de couleurs, d'un très joli effet. Il y a un certain réalisme dans ces croquis en même temps que beaucoup d'imagination.

Les événements actuels ne paraissent pas captiver outre mesure nos élèves, cependant voici, fig. 8, un croquis fait par un enfant de 10 ans, habitant les régions occupées par nos soldats. Les cuisines militaires ont pour lui un intérêt tout spécial, car il a rendu avec une grande précision tous les détails de cet intérieur, et le soin avec lequel le cuisinier prépare sa soupe fait présumer que les soldats seront bien servis.

Les scènes d'histoire ou de géographie peuvent donner lieu à des illustrations très intéressantes.

Le dessin n° 9, représente l'arrivée des blancs au camp des noirs. Un autre dessin sur la même feuille représentait une bande de petits nègres fort peu rasurés courant se réfugier sous une tente.

H. M. S., élève de 12 ans, amie des sports, représente, fig. 11, avec beaucoup de vérité et même de talent, une scène de patinage. Ce dessin, en partie seulement reproduit dans notre cliché, a été exécuté en classe sans aucun document. Il est fait sur du papier teinté rehaussé de couleurs, et l'on remarque que tous les mouvements et toutes les proportions sont parfaitement justes. H. M. S., ainsi que l'auteur du croquis n° 9, sont de bonnes élèves pour le dessin, mais elles réussissent surtout le dessin libre parce qu'elles y sont exercées depuis longtemps.



C'est une preuve qu'on peut arriver avec beaucoup d'élèves à un résultat très appréciable, ne serait-ce que pour les habituer à voir et à s'intéresser à tout ce qui les entoure. Parmi les nombreux élèves que nous formons, il en est de temps en temps qui dépassent de beaucoup la moyenne de la classe. C'est le cas par exemple de l'auteur du dessin fig. 12. Cet élève, âgé de 14 ans, est bien doué et a une mémoire visuelle très grande. Il se souvient très facilement de la scène la plus fugitive et la reproduit sans aucune hésitation quelconque.



Cependant des élèves comme celui-là sont rares, mais que cela ne décourage pas les maîtres qui voudront faire faire du dessin libre à leurs élèves. Soyons indulgents et que nos critiques soient surtout des encouragements pour nos petits élèves qui ne demandent qu'à bien faire et qui ont une conception des choses souvent différente de la nôtre.

G. PAYER.

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes pour les maîtres
proposés dans l'Educateur du 19 mai (n° 20) ¹.

N° 1.

Soient x , mon âge ; y , le vôtre. La différence entre les deux âges est donc de $y - x$. La première partie des données nous fournit :

$$x = \frac{y + y - x}{2} = y - \frac{x}{2} ; \text{d'où : } y = \frac{3x}{2} .$$

¹ L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à un prochain numéro la solution du problème n° 3 et la donnée de nouveaux problèmes.

La deuxième partie des données nous permet d'écrire :

$$x - y + x + x = 27; \text{ d'où } 3x - y = 27.$$

Introduisons, dans cette dernière expression, la valeur d'y trouvée plus haut :

$$3x - \frac{3x}{2} = 27; 6x - 3x = 54; 3x = 54; x = 18$$

$$y = \frac{54}{2} = 27.$$

J'ai 18 ans et vous en avez 27.

J. REISER.

N° 2.

Soit x le gain %.

Supposons 100 kg. livrés par la pesée, balance exacte ;

A kg. » » » » balance fausse

et B kg. » » » » avec changement de plateau.

Dans ces 3 cas, la marchandise vendue $(100 + x)$ au total puisqu'on gagne légalement $x\%$.

Dans le 1^{er} cas, le prix du kg. sera : fr. 1 ;

» » 2^{me} cas, » » » : fr. $1 + \frac{x + 1}{100}$;

» » 3^{me} cas, » » » : fr. 1 ;

ce qui donne les équations :

$$1) \frac{100 + x}{A} = 1 + \frac{x + 1}{100}; 2) \frac{100 + x}{B} = 1.$$

En outre, la loi des leviers nous donne la proportion :

$$3) \frac{100}{A} = \frac{B}{100}.$$

En combinant les équations 1), 2) et 3), et en éliminant les inconnues A et B, on obtient l'équation du 2^{me} degré :

$$x^2 + 100x - 1100 = 0.$$

$$\text{D'où : } x = \frac{-100 \pm \sqrt{10\,000 + 4400}}{2} = \frac{160 \pm 120}{2}$$

La racine négative étant incompatible avec les données du problème, on a :

$$x = \frac{-100 + 120}{2} = \frac{20}{2} = 10.$$

Réponse : Le gain serait de 10 %.

J. ROLLIER.

Ont répondu : MM. J. Reiser, Mormont ; J. Rollier, Reconvilier ; Ed. Baumgartner, Bienne ; P. Rousseil, Morges ; C. Vuagniaux, Chêne-Pâquier ; J. Grize, Les Verrières ; L. Schülé, Lausanne ; G. Triponnez, Muriaux ; M. Reymond, Chevilly ; G. Bünzli, Saint-Blaise ; Mlle L. Noverraz, Vallorbe.

Edition J.-H. JEHEBER, Genève

25, Rue du Marché, 25

O. S. MARDEN

La JOIE de VIVRE

OU

Comment découvrir le secret du bonheur

Un volume in-12, broché fr. 3.50, relié fr. 5.

* * * Ce nouveau volume de l'auteur américain est écrit avec le même entrain, s'inspire de la même confiance de la vie, s'appuie sur la même abondance de faits recueillis dans les milieux les plus divers, et produit sur le lecteur le même effet tonique, on y prend un vrai bain d'électricité, dont on sort tout ragaillardi et prêt à abattre une masse énorme de besogne. Il est vibrant de courage, de force de vie. Il fait du bien, il montre la direction à suivre et donne d'excellents conseils, clairs, simples, pratiques. Et ceux qui le liraient avec le désir de les appliquer à leur vie, avanceraient promptement du côté d'une vie utile, d'un bonheur plus certain.

DU MÊME AUTEUR :

LE SUCCÈS par la VOLONTÉ, broché 4.— ; relié 5.50

LES MIRACLES de la PENSÉE, broché 4.— ; relié 5.50

YVONNE PITROIS

LES FEMMES de la GRANDE GUERRE, broché 3.50

GUSTAVE DUPIN

La GUERRE INFERNALE. A la mémoire de mon fils, tué par les hommes, j'ai écrit ce livre, et je le dédie à tous mes pauvres frères d'Europe, broché 3.50.

D. ALCOCK

EL-DORADO, 3^{me} édition, avec 8 illustrations hors texte de Frans Masereel
broché 2,50; relié toile 3.50.

M. TABARIE

FLOSSETTE, 8^{me} édition, broché 2.50; relié toile 3.50.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE VÊTEMENTS



sur mesure et confectionnés,
coupe moderne, façon
soignée.

UNIFORMES OFFICIERS
COSTUMES
sport.

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE

10 ⁰/₀ au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 2 fr. 50

Le numéro : 20 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire du numéro de juillet : L'idée marche .. : E. Gd. — Notre ravitaillement : H. Pronier. — De ci, de là. . — Lettre de France : Le Congrès de l'Union française pour le Suffrage des Femmes : Pauline Rebour. — Notre bibliothèque : Les femmes et les tribunaux de prud'hommes. — A travers les Sociétés féminines et féministes.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire

Pour les mois d'Août et de Septembre

On cherche à placer un **garçon de 15 ans** dans une famille de langue française où il aurait l'occasion d'avoir quelques leçons de français par semaine. La préférence serait donnée à une place où il serait le seul pensionnaire de langue allemande.

Offres avec indication des prix et conditions à **Otto Pfister, Sekundarlehrer Winterthur.**



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vandoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

Classes de raccordement
internat et externat

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires
en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FÆTISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIII^{me} ANNÉE. — N° 29.

LAUSANNE — 21 juillet 1917



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours

INSTITUTEURS: Champtauroz: fr. 1800, logement, jardin, plantage, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 27 juillet. — **Paldoux: Grange-Neuve:** fr. 1800, plus logement, fr. 30 d'indemnité de jardin, et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école: 27 juillet.

Moudon: fr. 2400 pour toutes choses: 3 août.

INSTITUTRICES: Pully: fr. 1200, plus logement et fr. 20 d'indemnité de jardin; 27 juillet. — Les postulantes sont priées de ne se présenter que sur convocation. — **Lucens:** fr. 1200, plus logement, jardin et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 27 juillet. — **Lucens,** maîtresse d'école enfantine: fr. 800, plus fr. 250 pour indemnité de logement et jardin, et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 27 juillet. — **Ferlens,** classe semi-enfantine: fr. 800, logement, jardin, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 27 juillet.

Enseignement primaire

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations ci-après:

Instituteurs: MM. Sennewald, Charles, maître de dessin, à Vevey. Buxcel, Charles, à Prahins.

Institutrices: Mlle Reymond, Marguerite, à Lignerolle. Mlle Girardet, Marie, maîtresse de travaux à l'aiguille, à St-Prex.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Institut J.-J. Rousseau

Taconnerie 5, GENÈVE

Pour les petits:

M. AUDEMARS et L. LAFENDAL

Nouveau Jeu de Surfaces

COMPOSITION. DÉCOUPAGE. COLLAGE. CONSTRUCTION

Une boîte contenant 576 surfaces diverses (carrés, cercles, ovales, rectangles, triangles) en huit couleurs. **Fr. 7.50**

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Cours préparatoire aux examens pour le brevet spécial primaire supérieure et Cours de perfectionnement p^r les maîtres primaires supérieurs en fonctions

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, dans sa séance du 13 avril 1917, a promulgué un nouveau règlement pour les examens en vue de l'obtention du diplôme spécial pour l'enseignement primaire supérieur. Un nouveau programme pour les dits examens a été élaboré. Dans le but de faciliter les institutrices et les instituteurs primaires qui désirent se préparer à subir ces épreuves, le Département de l'Instruction publique, service de l'enseignement primaire, **organisera des cours gratuits**. Ils seront donnés, à Lausanne, du 24 septembre au 13 octobre 1917. **Les maîtres primaires supérieurs en fonctions sont invités à les suivre comme cours de perfectionnement.**

Les branches suivantes seront traitées en 1917 :

Pédagogie, psychologie, questions actuelles : 9 h. Prof. : M. M. **Millioud**, prof. à l'Université ; **Savary**, Directeur des Ecoles normales.

Français : Littérature : 12 h. : M. **Freymond**, prof. aux Ecoles normales vaudoises. Histoire de la langue : 6 h. : M. le Dr **Ed. Vittoz**, ancien Directeur de l'Ecole nouvelle de Chailly.

Allemand : Littérature et grammaire : 12 h. : M. le Dr **Hans Schacht**, maître d'allemand au Collège classique et au Gymnase.

Méthodologie : 6 h. : M. Ernest **Briod**, maître d'allemand, rédacteur en chef de l'*Educateur*.

Mathématiques : 10 h. : M. **May**, directeur du Collège scientifique.

Physique : Mécanique et électricité : 12 h. : M. le Dr **Perrier**, prof. à l'Université de Lausanne.

Chimie générale : 8 h. : M. le Dr **Porchet**, prof. à l'Université et directeur de l'Ecole d'agriculture.

Chimie agricole : 6 h. : M. **Chavan** : Prof. à l'Ecole d'agriculture et à l'Ecole normale.

Les membres du corps enseignant qui désirent suivre ces cours doivent adresser leur inscription au Département de l'Instruction publique, service de l'enseignement primaire, avant le 1^{er} septembre prochain. Le Département se réserve de faire un choix parmi les personnes inscrites si celles-ci sont trop nombreuses.

Département de l'Instruction Publique.

Service de l'enseignement primaire.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

Nouveaux récits pour servir à l'histoire de la grande guerre :

LEON VAN DER ESSEN

L'INVASION ALLEMANDE EN BELGIQUE. De Liège à l'Yser.
(Avec une esquisse des négociations diplomatiques précédant le conflit.) Un vol. in-8. de 564 pages. Fr. 7.50

Le livre du professeur Van der Essen donne pour la première fois un compte-rendu complet et détaillé des épisodes principaux de l'invasion allemande en Belgique jusqu'à la bataille de l'Yser. Cet ouvrage jette une pleine clarté sur bien des faits ignorés du public et décrit en détail le siège de Liège, le siège de Namur, le siège d'Anvers, les combats de la Sambre et la bataille de Mons. Le lecteur y trouvera maints renseignements précieux sur les combats de la Gette, les sorties d'Anvers et sur nombre d'épisodes brillants ou dramatiques de l'invasion.

JACQUES PIRENNE

LES VAINQUEURS DE L'YSER. Dessins de James Thiriar.
Préfaces d'Emile Verhaeren et d'Emile Vandervelde.
Un vol. in-16. Fr. 3.50

Ce livre retrace la vie du soldat belge au front, avec ses joies, ses deuils et ses misères. Jacques Pirenne a vécu dans les tranchées. Il a fait la campagne de l'Yser et c'est là qu'il a appris à connaître les héros de son livre si pittoresque, les *jas*, les *vi paltots*, si courageux, si patients, si héroïquement de bonne humeur au milieu des pires épreuves. Les savoureux dessins à la plume de James Thiriar complètent admirablement cette belle œuvre.

LIEUTENANT PERICARD

CEUX DE VERDUN. Un vol. in-16. Fr. 3.50

Verdun, Douaumont, Fleury, Dicourt, les Eparges . . . c'est toute la bataille de Verdun, de février à septembre 1916, qui est racontée ici par l'auteur de *Face à Face*.

Ce livre écrit par un témoin qui, pendant six mois, prit part à la formidable bataille est profondément sincère, passionnant comme un roman, hallucinant comme un cauchemar. C'est un bel hommage rendu aux héros immortels de Verdun.

LORD NORTHCLIFFE

A LA GUERRE Un vol. in-16 Fr. 3.50

Ce livre a toute la valeur d'un document, car son auteur peut être considéré comme un des grands témoins de la guerre.

Tout le monde connaît Lord Northcliffe, surnommé dans son pays le Napoléon de la Presse et qui est en effet l'une des plus illustres personnalités de l'Angleterre contemporaine.

A la guerre, qui est un livre extrêmement vivant, présente en outre tout l'intérêt d'une œuvre littéraire. Qu'il dépeigne le début du soldat anglais en France, l'armée « qui est derrière l'armée », l'état d'âme de la femme collaboratrice, ses visites aux ambulances, la vie à Reims et à Verdun, son contact avec la petite armée belge, sa vision de ce front italien qui se perd dans les nuages, ses impressions des neutres ; qu'il modèle en quelques touches sûres les masques de Sir Douglas Haig, de Joffre, de Cadorna, Lord Northcliffe attache le lecteur à ces pages. Il a pu tout voir, il a su tout comparer. Il fait vivant ce qu'il montre.